

MAIRIE D'ORANGE

Affaires scolaires / Animation Sport Loisirs

1609, Chemin Blanc

84100 Orange

Tel : 04.90.51.38.46

PROJET PEDAGOGIQUE

Accueil de Loisirs Péri-scolaire Croix-Rouge

Année 2017-2018



Du 04 septembre 2017 au 06 juillet 2018

Accueil de loisirs de la Croix Rouge

112 Quartier Comtadine

Rue Pierre Corneille

84100 Orange

Tel : 04.90.51.38.37

OBJECTIF DE L'ORGANISATEUR (MAIRIE D'ORANGE) :

Proposer aux familles un mode d'accueil adapté aux enfants tout en faisant de ce moment un temps de loisirs, de découvertes, d'apprentissages et de rencontres.

L'ORGANISATION DE LA STRUCTURE :

L'accueil de loisirs fonctionne pendant la période scolaire dans les locaux municipaux du groupe scolaire de Croix-Rouge.

Les enfants peuvent y être accueillis dès leur scolarisation en maternelle jusqu'en dernière année élémentaire.

Modalités d'accueil :

Les familles doivent renseigner un dossier d'inscription et une fiche sanitaire. Elles doivent prendre connaissance du règlement intérieur. L'accueil des enfants est lié à un système de réservation.

Horaires d'accueil :

Matin : 7h30 - 8h20

Soir : 16h20 - 18h30

L'EQUIPE D'ENCADREMENT :

- 1 directrice (BAFD stagiaire)
- 2 animatrices (BAFA / BPJEPS)
- 4 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles)
- 2 ARSE (Agents de Restaurations Scolaire et d'Entretien)

LE RÔLE ET LA FONCTION DE CHACUN :

La Directrice

La directrice est garante du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs (en conformité avec la réglementation et les orientations du projet éducatif).

Elle est l'animatrice de l'équipe et contribue à la formation du personnel dont elle a la responsabilité.

Elle assure les relations entre les agents d'animation, agents de restauration, l'administration et les familles.

La directrice a pour mission de :

- Elaborer un projet pédagogique avec son équipe en référence au projet éducatif
 - Diriger son équipe
 - Veiller au bon fonctionnement de la structure
 - Avoir une bonne gestion administrative
 - Assurer la sécurité de chacun
- Intervenir auprès des animateurs en cas de non-respect de la sécurité des enfants dans l'organisation des activités
 - Participer à la gestion des stocks (mobilier, matériel, jeux...)
- Rôle de l'assistant sanitaire (gestion des soins et du carnet de soin, de la pharmacie, des P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé))

Les Animatrices

- Connaître le cadre réglementaire
- Organiser et mettre en place des activités variées et adaptées aux enfants
- Connaître les techniques et les outils d'animation pour gérer au mieux les projets, les espaces et le matériel
 - Respecter les besoins de l'enfant
- Prendre soin de la sécurité morale, physique et affective des enfants
Accueillir l'enfant avec son histoire, en respectant son individualité
 - Travailler en équipe

Les ATSEM

- Aider l'équipe enseignante pendant le temps de classe.
 - Assurer l'accueil des enfants le matin de 07h30 à 08h20
- Accompagner les enfants maternels dans leurs classes respectives à 08h20.
 - Encadrer les enfants pendant la pause méridienne
(Aide au repas et surveillance du temps repos)

Les ARSE

- S'occuper des temps repas de la journée (déjeuner et goûter)
- Entretien des espaces de restauration, de préparation de repas.

Les agents de restauration, les ATSEM et l'équipe d'animation permettent le bon fonctionnement de la structure.

Le ménage est accompli par une société privée.

INTENTIONS PEDAGOGIQUES :

L'accueil de loisirs périscolaire Croix-Rouge se veut être une structure ludique et éducative pour amener les enfants à respecter les règles de vie en collectivité en se les appropriant, afin de favoriser l'intégration, le partage, l'écoute, l'entraide et le respect de tous.

Dans le cadre de l'accueil de loisirs, nous souhaiterions que les enfants prennent plaisir à passer du temps ensemble et qu'ils s'épanouissent dans un environnement agréable et sécurisant en proposant une grande diversité de situations et d'expériences de vie en collectivité pour :

Favoriser l'expression, l'imaginaire :

En développant la créativité et l'éveil par des espaces aménagés à l'intérieur et à l'extérieur ou par des actions ou animations diverses.

Favoriser la socialisation :

En proposant des animations où chaque enfant peut s'intégrer dans un groupe.

En accompagnant les échanges entre enfants.

En aidant à l'apprentissage de la vie en collectivité.

Favoriser l'autonomie et l'esprit d'initiative :

En responsabilisant les enfants :

- au respect des autres, du matériel et de l'environnement
- en proposant des actions où les enfants peuvent s'épanouir
 - en permettant à l'enfant de s'impliquer
- en favorisant les échanges entre enfants plus grands et plus petits

Favoriser leur épanouissement physique et moral :

- en respectant le rythme de l'enfant et ses choix
- en favorisant les activités créatives (thème imaginaire, danse, chants...)
 - en favorisant les animations sportives.

Favoriser la communication et l'écoute :

- par la mise en œuvre de moments d'expression libre
 - en organisant un accueil convivial.

LES ANIMATIONS :

Les animations varient selon le rythme et l'âge de chacun.

L'objectif est de proposer aux enfants des activités variées prolongeant l'action éducative de l'école, à savoir :

- lecture
- ludothèque / atelier dessin
- jeux à tendance sportive
(Football, basket, hockey, ping-pong, badminton, tennis...)
- grands jeux (jeux de stratégies, jeux collectifs...)
- arts plastiques (collage, bricolage, peinture...)
- danses et chants (spectacles, quizz musicaux...)
- jardinage (projet commun avec l'école élémentaire)
- atelier photos (exposition, montages, albums...)
- expression et éveil corporelle
- actions avec les familles

Par ailleurs, nous souhaitons vivement transmettre aux enfants des valeurs morales ainsi que des règles de savoir-vivre par l'intermédiaire d'ateliers relatifs à l'éducation civique et à la citoyenneté.

L'ORGANISATION ET LES MOYENS :

L'accueil de loisirs est situé au cœur de l'école élémentaire avec deux salles de restauration, des salles d'activités, une bibliothèque, une salle de motricité, des sanitaires, des préaux.

Le fonctionnement :

Le matin :

- 7h30 : accueil échelonné des enfants et ateliers calmes
- 8h20 : les enfants de la maternelle sont accompagnés par une ATSEM jusqu'à leur classe respective et les enfants de l'élémentaire rejoignent la cour de l'école sous la surveillance d'un enseignant.

L'après-midi :

- 16h20 : l'équipe pédagogique récupère les enfants de petite, moyenne et grande section accompagnés par leur ATSEM. Les enfants s'installent dans les salles de restaurant pour la collation. L'équipe pédagogique prend note des messages pour les familles (informations diverses, bilan de la journée...)
- 16h30 : accueil des enfants des classes élémentaires qui rejoignent les plus petits pour la collation. Un affichage leur permet durant la journée de leur rappeler leur présence le soir.
- 17h00 / 18h30 : début des activités et départ échelonné des enfants.

L'organisation de travail de l'équipe :

La directrice établie une démarche d'accompagnement et de formation de l'équipe en :

- identifiant les besoins de formation de chacun
 - élaborant une stratégie de réponse à ces besoins
 - en concevant, organisant et animant des temps de formation.
- Pour se faire, des temps de concertation sont planifiés régulièrement.

Ces rencontres permettent également de :

- construire les activités
- d'approfondir le métier d'animateur (fonctionnement, législation, projets éducatif et pédagogique)
- de discuter de la vie de la structure (transmission d'informations)
- de créer, réaliser des projets d'animation
- d'évaluer les actions et faire des bilans.

En parallèle, la direction Affaires scolaires / Animations Sport Loisirs a élaborée un plan de formation des agents du service (gestion d'une petite équipe, initiation au maquillage, négociation avec les jeunes...), afin de personnaliser les équipes d'encadrement et d'optimiser le bien-être des enfants.

CONCLUSION

Ce projet pédagogique correspond au projet éducatif de la ville d'Orange. Il a été élaboré par l'équipe d'encadrement de l'accueil de loisirs qui se donne les moyens de tout mettre en œuvre pour le respecter.